

Diplôme initial en langue française DILF

RS1702 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	100
Formacode(s)	15254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL · SIRET : 18004306900012

Partenaires habilités

66 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 40 à former et organiser l'évaluation, 16 à former et 10 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABSOLUTE MJ SOLUTIONS	81964881700016	Former
ACCORD ECOLE DE LANGUES	35355787900049	Former
ACFAL FORMATION	80235447200044	Former et organiser l'évaluation
AKREATOR FORMATIONS	79054901800030	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	33143308600021	Organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE DE CAYENNE	49817181800020	Former et organiser l'évaluation
AR COMPETENCES	87806379100015	Former et organiser l'évaluation
AREDIL	83043290200013	Former
ASS INTERETS VERS LA LOGIQUE A EMPLOI	43309513000020	Organiser l'évaluation
ASS LYON PROMOTION EDUC SOCIAL	32512320600048	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 66 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs1702-diplome-initial-en-langue-francaise-dilf/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

reconnaissance d'un niveau de français (A1.1) harmonisé sur les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues

(CECRL) du Conseil de l'Europe)

Le DILF est un diplôme du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, validant un premier niveau de maîtrise du français (niveau A1.1, subdivision du niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le DILF repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières variées peut relever , à l'oral comme à l'écrit,

de la compréhension, de l'expression et de l'interaction.

Ce schéma a conditionné l'élaboration du DILF qui évalue les quatre compétences langagières (réception orale, réception écrite, production orale, production écrite), donnant, en raison du niveau évalué (A1.1), une place prépondérante à la réception et à l'expression orales.

Le DILF évalue les quatre compétences langagières :

1 - réception orale : comprendre une annonce publique / comprendre une indication simple / comprendre des instructions simples / comprendre une information chiffrée, comprendre l'heure

Durée : 25 minutes / 35 points

2 - réception écrite : identifier la signalétique / comprendre des instructions simples / comprendre des informations de base / comprendre des informations chiffrées / reconnaître la nature et la fonction d'écrits simples

Durée : 25 minutes / 15 points

3 - Production orale : entretien avec le jury et activités d'expression :

Durée : 10 minutes / 35 points

4 - Production écrite : recopier une adresse, un numéro de téléphone / noter un numéro, un prix, une date / compléter un formulaire / laisser un message simple

Durée : 15 minutes / 15 points

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Ce diplôme peut être proposé à tous les publics relevant d'un niveau minimal de compétence en français : grands débutants en français langue étrangère et nouveaux arrivants en France, souvent peu ou mal scolarisés dans leurs pays, parfois non lecteurs et /ou non scripteurs. Les candidats au DILF doivent être âgés de seize ans au moins à la date de la première épreuve.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1702/>